

Option Arts plastiques

- Seconde Option facultative -

Lycée Malherbe, Caen

Accès à l'option Arts plastiques, rentrée scolaire 2024-2025 (CLASSE DE SECONDE) :

Les élèves souhaitant suivre l'enseignement d'arts plastiques, s'inscrivent à l'option facultative d'arts plastiques au moment de leur inscription au lycée.

Les élèves intéressés doivent faire parvenir au moment de leur inscription au lycée un dossier de candidature. Ce dossier (lettre de motivation + dossier de travaux) sera transmis entre le lundi 24 juin et le jeudi 4 juillet (au plus tard).

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé d'un dossier de travaux et d'une lettre de motivation :

- Le **dossier de travaux** sera composé d'un minimum de 2 à 3 pages de reproductions en couleurs de réalisations de l'élève. Il montrera la « diversité des approches » et l'implication de l'élève dans sa (ses) « pratique(s) artistique(s) ». Le dossier pourra être composé de travaux de nature variée (dessins/graphisme, peintures, photographies, réalisations en volume, objets, travaux numériques ou vidéos ... **tous types de travaux** relevant du champ des arts plastiques ou des arts appliqués). Il comptera 5 à 10 travaux et pourra (le cas échéant) renvoyer vers un espace d'exposition numérique (blog, compte...). Les réalisations gagneraient à être accompagnées de courts textes explicatifs.
- La **lettre de motivation** fera apparaître les goûts, les activités et les intentions de l'élève dans la poursuite de ce cursus.

Le dossier de candidature (travaux + lettre de motivation), est à transmettre au secrétariat du lycée : <u>ce.0140013n@ac-caen.fr</u> de préférence sous format numérique, PDF; en précisant pour l'objet de la demande : «Candidature Seconde, Option arts plastiques».

Les fichiers très volumineux peuvent être envoyés par « WeTransfer ».